

Communiqué des commissaires de Petroplus Marketing SA

Küsnacht-Zürich, le 28 septembre 2012. Par décision du 24 septembre 2012, le juge du concordat compétent à Zoug a prolongé de six mois, c'est-à-dire jusqu'au 27 mars 2013, le sursis concordataire qui avait été accordé à Petroplus Marketing SA jusqu'au 27 septembre 2012.

Pour de plus amples informations:

- Site Web des commissaires: www.sachwalter-petroplus.ch
- Filippo Th. Beck/Brigitte Umbach-Spahn, téléphone +41 (0)43 222 38 00, fax +41 (0)43 222 38 01